



Informations de base	
2011/0818(NLE) NLE - Procédures non législatives	Procédure caduque ou retirée
Application de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne à la République tchèque. Protocole (modif.). Approbation de ne pas convoquer de Convention Subject 8.10 Révision des Traités, conférences intergouvernementales	

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	AFCO Affaires constitutionnelles		DUFF Andrew (ALDE)	05/10/2011
			Rapporteur(e) fictif/fictive SCHÖPFLIN György (PPE) BRZOBOHATÁ Zuzana (S&D) HÄFNER Gerald (Verts /ALE) FOX Ashley (ECR) SØNDERGAARD Søren Bo (GUE/NGL) MESSERSCHMIDT Morten (EFD)	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date	
	Affaires générales	3313	2014-05-13	
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire	
	Migration et affaires intérieures		REDING Viviane	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
25/10/2011	Publication de la proposition législative	00091/2011	Résumé
15/11/2011	Annonce en plénière de la saisine de la commission		

17/09/2012	Vote en commission		
25/09/2012	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A7-0282/2012	Résumé
20/05/2013	Débat en plénière		
22/05/2013	Décision du Parlement	T7-0208/2013	Résumé
22/05/2013	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2011/0818(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Approbation du Parlement
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure caduque ou retirée
Dossier de la commission	AFCO/7/07578

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE474.080	31/10/2011	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A7-0282/2012	25/09/2012	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T7-0208/2013	22/05/2013	Résumé
Autres Institutions et organes				
Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EUCO	Document de base législatif	00091/2011	25/10/2011	Résumé

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Application de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne à la République tchèque. Protocole (modif.). Approbation de ne pas convoquer de Convention

2011/0818(NLE) - 25/10/2011 - Document de base législatif

Conformément au [projet de protocole](#) sur l'application de la Charte des droits fondamentaux de l'UE à la République tchèque (lequel vise à adjoindre ce pays au Protocole sur l'extension de la Charte des droits fondamentaux), la présente proposition vise à **ne pas convoquer de Convention** pour examiner la proposition visant à étendre à la République tchèque le protocole n° 30 sur l'application de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne à la Pologne et au Royaume-Uni.

Application de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne à la République tchèque. Protocole (modif.). Approbation de ne pas convoquer de Convention

2011/0818(NLE) - 25/09/2012 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport d'Andrew DUFF (ADLE, RU), la commission des affaires constitutionnelles recommande que le Parlement européen approuve la proposition du Conseil européen **de ne pas convoquer de Convention** pour examiner la proposition visant à étendre à la République tchèque le protocole n° 30 sur l'application de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne à la Pologne et au Royaume-Uni, car cette proposition ne produirait pas ou peu d'effets.

Application de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne à la République tchèque. Protocole (modif.). Approbation de ne pas convoquer de Convention

2011/0818(NLE) - 22/05/2013 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a décidé par 631 voix pour, 25 contre et 23 abstentions, d'approuver la proposition du Conseil européen **de ne pas convoquer de Convention** pour examiner la proposition visant à étendre à la République tchèque le protocole n° 30 sur l'application de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne à la Pologne et au Royaume-Uni, car cette proposition ne produirait pas ou peu d'effets.